8e colloque ASTIN à Sopot (Pologne) du 22 au 24 septembre 1969

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Mitteilungen / Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker = Bulletin / Association des Actuaires Suisses = Bulletin / Association of Swiss Actuaries**

Band (Jahr): **70 (1970)**

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

8e Colloque ASTIN à Sopot (Pologne) du 22 au 24 septembre 1969

Ce colloque, tenu dans la ligne simple mais scientifique des précédents, a été un net succès. Une soixantaine de membres de la Section ASTIN de l'AAI ont suivi les travaux.

Il y eut une séance inaugurale et trois séances de travail consacrées à la discussion des sujets suivants:

1. Les problèmes actuariels de l'assurance contre l'incendie.
2. Les problèmes actuariels soulevés par l'assurance de risques importants ou complexes, y compris l'assurance de la propriété de l'Etat.
3. Séance ouverte.

Neuf mémoires ont été présentés:

«Distributions des sinistres incendie selon leur coût» par Mlle Giovanna Ferrara, Italie;

«An analysis of the development of the fire losses in the Northern Countries after the second world war» par Hans Anderson, Suède;

«The claim-counting distribution of large claim-realisations» par H. G. Verbeek, Pays-Bas;

«Les problèmes actuariels soulevés par l'assurance de risques importants et complexes, y compris l'assurance de la propriété de l'Etat» par Antoni Banasinski, Pologne;

«A note on profit margin and insurance market capacity» par G. Benktander, Suisse;

«On a transformation of the weighted compound Poisson process» par Hans Bühlmann et Roberto Buzzi, Suisse;

«Remarques sur la transformation d'une famille de lois de Poisson composées en lois de Poisson par grappes» par Paul Thyrion, Belgique;

«A tentative extension of Beekmann's research on the collective risk process» par Carl Philipson, Suède;

«An outline of a generalisation – started by E. Sparre Anderson – of the classical ruin theory» par Olof Thorin, Suède.

La grande innovation du colloque a été l'extension de la participation des pays de l'Est. Jusqu'à présent, deux Polonais faisaient partie de la Section ASTIN et se rendaient à ses réunions; à l'occasion de l'organisation de cette année à Sopot, ils ont pris l'initiative d'inviter divers

représentants des pays communistes à titre d'observateurs : un Slovaque, deux Hongrois, deux Roumains et un Polonais. En outre, le professeur Gnedenko de Moscou, répondant à un appel, a donné une brillante conférence sur les développements de la statistique mathématique. Partant des lois classiques, il passa à leur extension au cours des années et annonça de surprenants élargissements de leur champ d'application, par exemple au domaine de la prophylaxie.

Le professeur Gnedenko a eu la gentillesse de suivre tous les travaux du colloque et même d'intervenir efficacement dans la discussion relative à la loi de Poisson composée. La présence de collègues des pays de l'Est a donné l'occasion d'entendre de très intéressants exposés sur l'assurance telle qu'elle est pratiquée dans les «pays satellites» de l'URSS. M. Bühlmann, notre collègue suisse, a présidé la séance et M. Beard, qui tira les conclusions, remarqua que la constitution des réserves dans les pays communistes ne s'éloignent pas beaucoup de celles qui sont habituelles dans le monde occidental.

Après cette première prise de contact, on peut espérer voir des savants russes venir à nous et apporter à l'AAI les découvertes de nouvelles générations de mathématiciens dignes de ceux qui ont marqué de leur empreinte le calcul des probabilités dans leur pays au cours des siècles passés.

M. Haldy